

BMO Fonds de revenu mensuel (le « Fonds »)

Période close le 31 mars 2014 • Gestionnaire : BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire »)

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc., Toronto (Ontario) (le « gestionnaire de portefeuille »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds 2014

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Si les états financiers semestriels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en téléphonant au 1 800 665-7700, en écrivant à BMO Investissements Inc., 129, rue Saint-Jacques, 12^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1L6 ou à BMO Investments Inc., First Canadian Place, 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1, ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmo.com/fonds ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Résultats

Au cours du semestre clos le 31 mars 2014 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont inscrit un rendement de 8,08 %. Pour en savoir plus sur le rendement des autres séries du Fonds, veuillez consulter la section « Rendement passé ».

La période s'est caractérisée par les solides gains des marchés boursiers mondiaux au départ, le marché des actions américaines atteignant un sommet record. Ce bon rendement résultait grandement de la résolution du problème du mur budgétaire aux États-Unis (d'importantes réductions de dépenses et des hausses d'impôt). Cependant, les rendements du marché mondial ont été mitigés par la suite. Les marchés boursiers européen et américain ont continué de progresser en réaction à l'amélioration des données économiques des deux régions, tandis que les marchés boursiers asiatiques éprouvaient des difficultés. En particulier, le marché boursier japonais a connu un recul, après des gains plus tôt au cours de la période, car les investisseurs s'inquiétaient de plus en plus de la hausse imminente de la taxe à la consommation. Le marché boursier taïwanais a cependant affiché des gains, car les investisseurs étaient convaincus qu'une reprise de la croissance mondiale ferait augmenter la demande pour les exportations du pays. Les tensions géopolitiques se sont intensifiées en Ukraine, mais ont eu peu d'effets sur les rendements du marché boursier.

Plusieurs facteurs économiques mondiaux ont eu des conséquences sur les taux d'intérêt. Les taux d'intérêt ont monté, en réaction aux prévisions des investisseurs selon lesquelles la Réserve fédérale américaine (la « Fed »)

poursuivra la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif (c'est-à-dire les mesures visant à accroître la masse monétaire). Les effets de cette hausse ont été en partie annulés par les répercussions sur le marché de données signalant un ralentissement de l'économie, notamment celles du marché de l'emploi américain. Par conséquent, les actifs jugés sûrs comme les obligations se sont redressés en janvier. Les obligations de sociétés ont surclassé les obligations fédérales, principalement à cause de la robustesse et de la faible volatilité des actions. Les taux obligataires canadiens se sont élevés en début de période, avant de retomber quand les investisseurs ont commencé à prendre en compte la réduction du programme d'assouplissement quantitatif de la Fed. Le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a terminé la période à 2,5 %, légèrement en baisse.

Le Fonds a été surpassé par son indice de référence mixte, constitué à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice FTSE TMX Canada Universe Bond Index (l'« indice »). Du côté des actions, la surpondération de l'exposition du Fonds dans les obligations canadiennes a nuï au rendement. La sous-pondération du Fonds dans les actions mondiales de croissance et cycliques a également réduit son rendement, tout comme les titres de l'industrie du jeu à Hong Kong, notamment SJM Holdings Limited. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, la sous-pondération du Fonds dans les obligations provinciales a réduit son rendement, car celles-ci ont surclassé les obligations fédérales.



Fonds d'investissement

BMO Fonds de revenu mensuel

La surpondération des actions par rapport aux titres à revenu fixe a joué en faveur du Fonds, puisque les actions nord-américaines et celles de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient (EAEO) ont produit des rendements supérieurs à ceux des obligations canadiennes. Les actions américaines, britanniques, suédoises ainsi que celles de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient détenus par le Fonds ont contribué à son rendement. Une position sous-pondérée dans le sous-secteur des métaux précieux et une position surpondérée dans des secteurs plus défensifs ont également contribué au rendement plus tard au cours de la période. Parmi les principaux titres individuels ayant contribué au rendement, on compte Alimentation Couche-Tard Inc., Brookfield Renewable Energy Partners L.P., DIRECTV et Wynn Resorts, Limited. Alimentation Couche-Tard Inc. a annoncé de solides résultats financiers et accru son dividende. Le cours de l'action de Brookfield Renewable Energy Partners L.P. a augmenté, car l'entreprise a été ajoutée à l'indice composé S&P/TSX (rendement total). DIRECTV a affiché de robustes gains et annoncé un important programme de rachat d'actions. Le cours de l'action de Wynn Resorts, Limited a augmenté, car les actions de l'industrie mondiale du jeu ont atteint des sommets historiques. Du côté des titres à revenu fixe, la surpondération de l'exposition du Fonds dans les obligations de sociétés a favorisé le rendement. Le rendement en revenu du Fonds, qui a été supérieur à celui de l'indice, a influé avantageusement sur les résultats. Le positionnement de la courbe des rendements du Fonds a également contribué au rendement du Fonds. Il visait une durée (c'est-à-dire la sensibilité aux taux d'intérêt) plus courte que celle de la référence et tablait sur une accentuation de la courbe, une prévision qui s'est confirmée.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a ajouté une exposition directe aux actions américaines et aux actions de l'extérieur de l'Amérique du Nord, car l'exposition précédente du Fonds à ces marchés découlait de placements dans des fonds négociés en bourse. Au Canada, il a ajouté certains titres de grandes sociétés de prospection et d'exploitation pétrolière et gazière en réponse aux solides prix du pétrole et aux rendements croissants. Sur les marchés des titres à revenu fixe, le gestionnaire a ajouté les titres de Dollarama Inc. à 3,095 % venant à échéance le 5 novembre 2018 au Fonds afin d'accroître le rendement et la diversification. Le gestionnaire de portefeuille a éliminé les titres de George Weston Limited à 3,78 % venant à échéance le 25 octobre 2016 et ceux de Wells Fargo Financial Canada Corporation à 2,78 % venant à échéance le 15 novembre 2018.

Le Fonds distribue chaque mois un revenu fixe par part, conformément à son objectif déclaré d'assurer un flux de trésorerie stable aux porteurs de parts. Une distribution peut comporter une partie, parfois importante, de remboursement de capital, lorsque le revenu par part généré par le Fonds est inférieur au montant établi pour les distributions. Celles-ci continuent en principe de comprendre un remboursement de capital jusqu'à ce que se produise une amélioration générale de la conjoncture économique, une augmentation des taux d'intérêt ou une modification du montant établi pour les distributions.

Pour tout renseignement sur le rendement du Fonds et la composition du portefeuille, veuillez consulter les sections « Rendement passé » et « Aperçu du portefeuille » du présent document.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille prévoit un bon rendement des actions mondiales avec la poursuite de la reprise de la plupart des économies. Il s'attend à ce que les marchés boursiers américains, japonais et européens surclassent les autres régions et maintiendra donc l'exposition du Fonds aux actions américaines et à celles de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient. La volatilité pourrait persister sur les marchés émergents à la suite de la hausse des taux d'intérêt américains, de la réduction graduelle de la politique d'assouplissement de la Fed, du renforcement du dollar américain et du fléchissement des prix des marchandises. Cependant, le gestionnaire de portefeuille estime que Taiwan pourrait profiter d'une reprise cyclique de l'économie mondiale et maintiendra donc la surpondération du Fonds dans les actions comparativement aux obligations. Sur le plan régional, il maintiendra la surpondération du Fonds dans les titres américains et européens.

Avec la poursuite de la reprise, la Fed devrait continuer de réduire son programme d'assouplissement quantitatif et les investisseurs devraient donc continuer de réévaluer les obligations nationales en prévision d'une hausse des taux d'intérêt. Il est également convaincu que les obligations de sociétés produiront des rendements supérieurs à ceux des obligations du Canada en raison de l'amélioration modeste, mais persistante de l'économie. La hausse des taux d'intérêt aura des conséquences négatives sur le Fonds, même si selon les prévisions du gestionnaire de portefeuille, elle sera très modeste en 2014 et au début de 2015. Compte tenu de ces perspectives, le gestionnaire de portefeuille maintiendra une durée plus courte que celle de l'indice

BMO Fonds de revenu mensuel

afin de protéger en partie le Fonds contre la hausse des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille maintiendra par ailleurs la surpondération du Fonds en obligations de sociétés.

Changement des frais de gestion

Le 3 avril 2014, les frais de gestion des parts de série F sont passés de 0,85 % à 0,55 %.

Modification de la structure à séries multiples

Depuis le 8 avril 2014, en plus des types de parts actuellement vendues aux investisseurs, le gestionnaire a commencé à offrir les parts de série D. Actuellement, les parts de série D ne peuvent être achetées que par l'intermédiaire de représentants de BMO Ligne d'action, membre du groupe du gestionnaire.

Les parts de série R ont été plafonnées le 3 avril 2014 et ne sont plus vendues aux investisseurs, nouveaux ou actuels.

Normes comptables futures

Les fonds d'investissement canadiens seront tenus de préparer leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, pour tous les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date. Par conséquent, le Fonds présentera ses résultats financiers pour la période intermédiaire close le 31 mars 2015, selon les IFRS. Il présentera également les données comparatives conformément aux IFRS, ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} octobre 2013 (« date de passage »).

Les différences entre les méthodes comptables du Fonds selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et selon les IFRS entraîneront des écarts d'évaluation et de comptabilisation au moment du passage aux IFRS. L'incidence nette de ces écarts sera comptabilisée à titre d'augmentation ou de diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Principales modifications comptables découlant de l'adoption des IFRS

Les modifications comptables suivantes ne sont pas exhaustives; elles reflètent plutôt les grandes répercussions de l'adoption des IFRS.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), définit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, la norme exige que l'évaluation

se fonde sur le prix situé dans la fourchette de cours acheteur et vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La norme permet l'utilisation du prix milieu de fourchette ou d'autres méthodes d'établissement des prix qui sont appliquées par les participants du marché comme un moyen pratique de procéder à une évaluation de la juste valeur à l'aide d'une fourchette de cours acheteur et vendeur. Par conséquent, cette norme aura une incidence sur l'actif net par part aux fins de la présentation des états financiers par rapport aux normes actuelles, et elle pourrait aussi entraîner l'élimination de l'écart entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part à la date de présentation des états financiers.

Les IFRS n'exigent pas la constatation du revenu d'intérêts des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, si ce revenu est constaté, les IFRS requièrent que les intérêts courus soient calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que celle de l'amortissement linéaire. Le gestionnaire évalue l'incidence de ce changement sur les états financiers du Fonds. Le gestionnaire n'a pas constaté de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part à la suite du passage aux IFRS.

Si le Fonds possède un placement dont il détient le contrôle, le gestionnaire suppose qu'il se qualifiera comme une entité d'investissement, conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Le Fonds ne sera donc pas tenu de consolider ses placements, mais plutôt de les comptabiliser à leur juste valeur par le biais du résultat net, même s'il en détient le contrôle. Si le Fonds évalue à la juste valeur des placements dont il détient le contrôle, il sera peut-être tenu de fournir une information supplémentaire sur les placements dont il détient le contrôle dans ses états financiers, conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »). IFRS 12 exige également la publication de renseignements complémentaires s'il a été établi que le Fonds se qualifie comme une entité d'investissement, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques types d'une entité d'investissement.

Selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), l'avoir des porteurs de parts doit être classé en tant que passif dans l'état de l'actif net du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Fonds pour confirmer le classement selon IAS 32.

BMO Fonds de revenu mensuel

Selon les IFRS, le tableau des flux de trésorerie est l'un des principaux états financiers qui doit être publié. Le Fonds présentera donc un tableau des flux de trésorerie dans son jeu d'états financiers conformément à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BMO Investissements Inc. (« BMOII »), filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire peut, de temps à autre, conclure au nom du Fonds des ententes avec ou visant d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines personnes physiques ou morales apparentées ou liées au gestionnaire (les « apparentés »). Cette section décrit brièvement les opérations entre le Fonds et un apparenté.

Gestionnaire de portefeuille

BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA »), membre du groupe du gestionnaire, est le gestionnaire de portefeuille du Fonds. BMO GA fournit au Fonds des services de gestion de placements et reçoit des frais de gestion du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, dont le montant est fonction des actifs sous gestion.

Frais d'administration

Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration fixes. Le gestionnaire assume à son tour les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais précis qui sont payés directement par le Fonds (les « frais du Fonds »). Les frais du Fonds comprennent les frais d'intérêts et d'emprunt, les honoraires et frais liés au fonctionnement du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds, dont les honoraires et frais des membres du CEI, les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007 (c'est-à-dire les frais relatifs à la production de l'aperçu du Fonds, déposé conformément aux modifications apportées au Règlement 81-101). Les frais du Fonds sont répartis proportionnellement entre les séries. Les frais particuliers à une série sont affectés à cette série. Les frais d'administration fixes sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de chaque série pertinente du Fonds. On trouvera plus de précisions sur les frais d'administration fixes et les frais du Fonds dans le dernier prospectus simplifié du Fonds, sur www.bmo.com/fonds ou www.sedar.com.

Achat et vente de titres

Placements dans des actions ordinaires de la Banque de Montréal, placements dans des titres de créance de la Banque de Montréal sur le marché secondaire, placements dans des titres de créance à long terme de la Banque de Montréal dans le cadre d'un placement initial, opérations entre apparentés en cas de prise ferme et opérations sur titres de créance avec un apparenté comme contrepartiste

Durant la période, le gestionnaire s'est fondé sur l'approbation et les directives permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds en ce qui concerne les opérations entre apparentés suivantes :

- a) des placements dans des actions ordinaires de la Banque de Montréal (« BMO »), membre du groupe du gestionnaire;
- b) des placements dans des titres de créance de BMO sur le marché secondaire;
- c) des placements dans des titres de créance de BMO dans le cadre d'un placement initial;
- d) des placements dans une catégorie de titres de capitaux propres ou de titres de créance non gouvernementaux d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant le placement, ou les deux, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement;
- e) des opérations sur titres de créance sur le marché secondaire avec BMO Nesbitt Burns Inc. comme contrepartiste (chacune de ces opérations étant une « opération entre apparentés »).

Conformément à l'approbation et aux directives permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération entre apparentés, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations entre apparentés, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille, ou les deux, se sont fondés sur l'approbation et les directives permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que l'opération entre apparentés i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc., d'une personne ayant un lien avec BMO, BMO Nesbitt Burns Inc. ou les deux, ou d'un membre du même groupe que ceux-ci, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc., à une personne ayant un lien avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc., ou les deux, ou à un membre du même groupe que ceux-ci,

BMO Fonds de revenu mensuel

ii) représente un jugement porté par le gestionnaire de portefeuille sans autre considération que l'intérêt du Fonds; et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Commissions de courtage

Le Fonds verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage normales aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions de courtage imputées au Fonds (excluant les frais de change et autres frais) durant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 31 mars 2014 en milliers de dollars	Période close le 31 mars 2013 en milliers de dollars
Total des commissions de courtage	\$ 591	425
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	\$ 37	1

Services de placement

Le gestionnaire commercialise et place les parts ou les actions du Fonds par l'entremise des succursales de la Banque de Montréal et (selon les séries) de courtiers inscrits ou des deux, dont BMO Ligne d'action Inc. et BMO Nesbitt Burns Inc., membres du groupe du gestionnaire. Le gestionnaire verse à ces sociétés des frais de service, appelés « commissions de suivi », fondés sur la valeur moyenne quotidienne des parts ou des actions détenues dans le compte de l'investisseur. Ces frais de service sont versés tous les mois ou tous les trimestres et varient selon l'option de souscription et la série des parts ou des actions.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante des activités et de l'exploitation du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, rémunère le gestionnaire de portefeuille pour ses conseils en placement et assure certains services administratifs pour le Fonds. En contrepartie de ses services, il perçoit des frais de gestion mensuels, calculés sur la valeur liquidative quotidienne de chaque série du Fonds, au taux annuel maximal indiqué dans le tableau ci-après.

	Taux annuel maximal des frais de gestion*	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier	Administration générale, conseils en placement et profit
	%	%	%
Parts de série A	1,30	7	93
Parts de série T6	1,30	1	99
Parts de série F	0,85	0	100
Parts de série I	—	—	—
Parts de série R	1,30	5	95

* En ce qui concerne les parts de série I, chaque investisseur négocie et paie des frais distincts. Étant donné que le gestionnaire ne paie aucuns frais de placement, de service ou de suivi sur les parts de série I, les frais de ces parts sont inférieurs aux frais de gestion des parts de série A.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières concernant le Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Fonds¹⁾

Parts de série A

	Période close le 31 mars 2014	2013	Périodes closes les 30 sept.			
			2012	2011	2010	2009
Actif net au début de la période	\$ 7,04	7,28	7,57	8,09	8,25	8,59
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,15	0,30	0,32	0,35	0,39	0,43
Total des charges ²⁾	\$ -0,06	-0,11	-0,12	-0,13	-0,12	-0,12
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,16	0,68	0,23	0,05	-0,09	-0,45
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,31	-0,53	0,00	-0,09	0,38	0,47
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,56	0,34	0,43	0,18	0,56	0,33
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,03	0,07	0,05	0,14	0,17	0,22
Dividendes	\$ 0,07	0,12	0,09	0,14	0,14	0,12
Gains en capital	\$ 0,07	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,02	0,35	0,58	0,44	0,41	0,38
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,19	0,54	0,72	0,72	0,72	0,72
Actif net à la fin de la période	\$ 7,41	7,04	7,28	7,57	8,09	8,25

Parts de série T6

	Période close le 31 mars 2014	2013 ⁷⁾	Périodes closes les 30 sept.	
Actif net au début de la période	\$ 9,71	10,00*		
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des produits	\$ 0,20	0,21		
Total des charges ²⁾	\$ -0,08	-0,08		
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,22	0,43		
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,44	-0,55		
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,78	0,01		
Distributions :				
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,03	0,05		
Dividendes	\$ 0,08	0,06		
Gains en capital	\$ 0,11	—		
Remboursement de capital	\$ 0,10	0,19		
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,32	0,30		
Actif net à la fin de la période	\$ 10,17	9,71		

* En ce qui concerne les parts de série I, chaque investisseur négocie et paie des frais distincts. Étant donné que le gestionnaire ne paie aucuns frais de placement, de service ou de suivi sur les parts de série I, les frais de ces parts sont inférieurs aux frais de gestion des parts de série A.

BMO Fonds de revenu mensuel

Parts de série F

	Période close le 31 mars 2014	2013	Périodes closes les 30 sept.			
			2012	2011	2010	2009 ³⁾
Actif net au début de la période	\$ 10,14	10,25	10,31	10,72	10,66	10,00*
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,20	0,43	0,44	0,47	0,51	0,51
Total des charges ²⁾	\$ -0,04	-0,11	-0,11	-0,12	-0,11	-0,10
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,23	0,96	0,38	0,08	-0,10	-0,35
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,45	-0,72	-0,07	-0,37	1,35	2,03
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,84	0,56	0,64	0,06	1,65	2,09
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,12	0,13	0,15	0,20	0,24	0,03
Dividendes	\$ 0,16	0,13	0,16	0,10	0,07	0,03
Gains en capital	\$ 0,23	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,00	0,33	0,41	0,42	0,41	0,60
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,51	0,59	0,72	0,72	0,72	0,66
Actif net à la fin de la période	\$ 10,47	10,14	10,25	10,31	10,72	10,66

Parts de série I

	Période close le 31 mars 2014	2013	Périodes closes les 30 sept.			
			2012	2011	2010	2009
Actif net au début de la période	\$ 8,81	8,87	8,93	9,28	9,23	9,38
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,18	0,37	0,38	0,41	0,44	0,50
Total des charges ²⁾	\$ 0,00	0,00	0,00	—	—	—
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,20	0,84	0,29	0,03	-0,10	-0,42
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,39	-0,70	-0,03	-0,23	0,53	-0,94
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,77	0,51	0,64	0,21	0,87	-0,86
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,15	0,18	0,23	0,28	0,30	0,49
Dividendes	\$ 0,13	0,12	0,15	0,13	0,14	0,12
Gains en capital	\$ 0,18	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,00	0,27	0,34	0,31	0,28	0,11
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,46	0,57	0,72	0,72	0,72	0,72
Actif net à la fin de la période	\$ 9,11	8,81	8,87	8,93	9,28	9,23

Parts de série R

	Période close le 31 mars 2014	2013 ⁶⁾	Périodes closes les 30 sept.	
			2012	2011
Actif net au début de la période	\$ 6,86	7,25*		
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des produits	\$ 0,14	0,17		
Total des charges ²⁾	\$ -0,05	-0,06		
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,16	0,35		
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,30	-0,45		
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,55	0,01		
Distributions :				
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,03	0,04		
Dividendes	\$ 0,06	0,05		
Gains en capital	\$ 0,07	—		
Remboursement de capital	\$ 0,20	0,33		
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,36	0,42		
Actif net à la fin de la période	\$ 7,04	6,86		

* Actif net initial.

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers audités et non audités du Fonds. L'actif net par part indiqué dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du cours des titres du Fonds. Les notes annexes du Fonds contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ Comprend les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La répartition du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital au titre de distributions se fonde sur les estimations du gestionnaire établies au 31 mars et au 30 septembre, respectivement, soit la fin de la période intermédiaire et de l'exercice du Fonds. Toutefois, la répartition réelle des distributions est déterminée le 15 décembre, soit à la fin de l'année d'imposition du Fonds. Par conséquent, cette répartition réelle du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital peut être différente de ces estimations.

⁵⁾ Données pour la période du 3 novembre 2008 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2009.

⁶⁾ Données pour la période du 11 mars 2013 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2013.

⁷⁾ Données pour la période du 1^{er} avril 2013 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2013.

BMO Fonds de revenu mensuel

Ratios et données supplémentaires

Parts de série A

	Période close le 31 mars		Périodes closes les 30 sept.			
	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 2 763 382	2 749 174	4 572 861	4 808 496	4 899 785	4 878 602
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	372 761	390 196	627 199	634 733	605 339	590 908
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,57	1,57	1,57	1,57	1,51	1,49
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 1,57	1,57	1,57	1,57	1,51	1,49
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 32,18	42,62	50,07	39,59	33,70	50,21
Valeur liquidative par part	\$ 7,41	7,05	7,29	7,58	8,09	8,26

Parts de série T6

	Période close le 31 mars		Périodes closes les 30 sept.			
	2014	2013 ⁷⁾	2012	2011	2010	2009
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 37 698	29 880				
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	3 706	3 075				
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,59	1,58				
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 1,59	1,58				
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03				
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 32,18	42,62				
Valeur liquidative par part	\$ 10,17	9,72				

Parts de série F

	Période close le 31 mars		Périodes closes les 30 sept.			
	2014	2013	2012	2011	2010	2009 ⁵⁾
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 3 328	3 471	6 209	3 733	1 095	17
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	318	342	605	361	102	2
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,75	1,05	1,05	1,08	1,04	0,99
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 1,06	1,06	1,05	1,08	1,04	0,99
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 32,18	42,62	50,07	39,59	33,70	50,21
Valeur liquidative par part	\$ 10,47	10,15	10,26	10,33	10,73	10,66

Parts de série I

	Période close le 31 mars		Périodes closes les 30 sept.			
	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 252 301	234 853	232 045	187 456	237 989	107 085
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	27 677	26 652	26 133	20 971	25 632	11 599
Ratio des frais de gestion ²⁾	% —	—	—	—	—	—
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% —	0,02	0,00	—	—	—
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 32,18	42,62	50,07	39,59	33,70	50,21
Valeur liquidative par part	\$ 9,12	8,81	8,88	8,94	9,28	9,23

Parts de série R

	Période close le 31 mars		Périodes closes les 30 sept.			
	2014	2013 ⁶⁾	2012	2011	2010	2009
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 518 598	533 585				
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	73 585	77 711				
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,56	1,56				
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 1,56	1,56				
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03				
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 32,18	42,62				
Valeur liquidative par part	\$ 7,05	6,87				

⁺ Les frais d'exploitation sont payés par BMOII et les frais de gestion sont payés directement à BMOII tels qu'ils ont été négociés avec l'investisseur.

¹⁾ Données au 31 mars ou au 30 septembre de la période indiquée, selon le cas.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁵⁾ Données pour la période du 3 novembre 2008 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2009.

⁶⁾ Données pour la période du 11 mars 2013 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2013.

⁷⁾ Données pour la période du 1^{er} avril 2013 (date d'établissement de la série) au 30 septembre 2013.

BMO Fonds de revenu mensuel

RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Fonds.

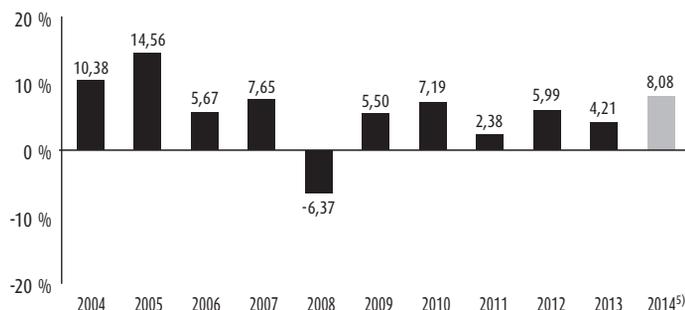
Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une garantie de son rendement futur.

Le rendement peut varier d'une série à l'autre pour de nombreuses raisons, notamment lorsque la série n'a pas été émise et en circulation tout au long de la période visée par le rapport et en raison du fait que les frais de gestion à payer, qui sont répartis entre les séries, varient d'une série à l'autre.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 31 mars 2014. Ils indiquent, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.

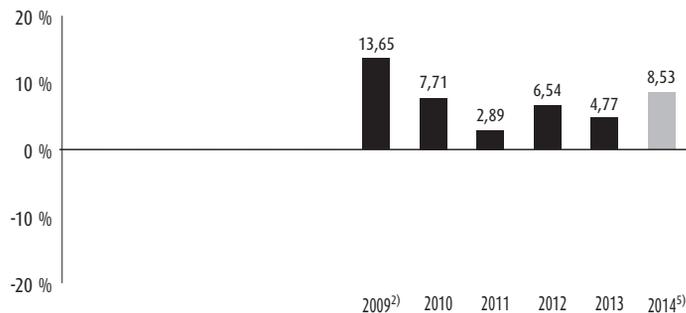
Parts de série A



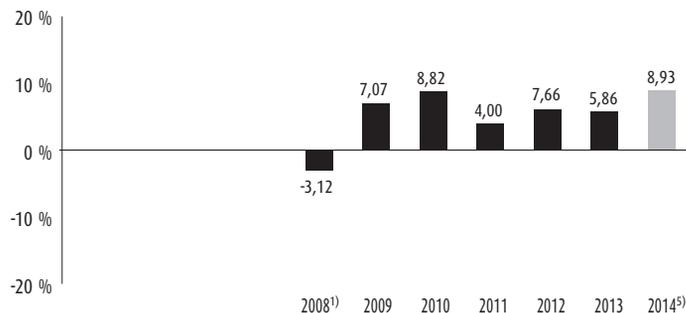
Parts de série T6



Parts de série F



Parts de série I



Parts de série R



¹⁾ Période du 5 mars 2008 au 30 septembre 2008

²⁾ Période du 3 novembre 2008 au 30 septembre 2009

³⁾ Période du 11 mars 2013 au 30 septembre 2013

⁴⁾ Période du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013

⁵⁾ Pour le semestre clos le 31 mars 2014

BMO Fonds de revenu mensuel

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2014

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations et débetures	37,8
Actions canadiennes	36,4
Actions américaines	9,6
Fonds d'actions internationales	4,9
Fonds d'actions américaines	4,5
Fonds à revenu fixe	3,2
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,8
Actions internationales	1,8
Répartition totale du portefeuille	100,0

Répartition sectorielle

Obligations de sociétés	18,2
Services financiers	15,8
Obligations provinciales	11,2
Obligations d'État	8,3
Énergie	7,7
Services aux collectivités	7,5
Biens de consommation discrétionnaire	6,6
Fonds d'actions internationales	4,9
Fonds d'actions américaines	4,5
Biens de consommation de base	3,6
Services de télécommunications	3,4
Fonds à revenu fixe	3,2
Autres	1,9
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,8
Industries	1,4
Répartition sectorielle totale	100,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Émetteur	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens ⁺	4,9
FINB BMO S&P 500 ⁺	4,5
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens ⁺	3,2
Gouvernement du Canada, 3,750 %, 1 ^{er} juin 2019	2,6
Banque Royale du Canada	2,3
La Banque Toronto-Dominion	1,9
Province d'Ontario, débetures, non garanties, 5,600 %, 2 juin 2035	1,8
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,8
Banque de Nouvelle-Écosse	1,5
Province de Québec, obligations, 5,000 %, 1 ^{er} déc. 2041	1,3
Suncor Énergie Inc.	1,2
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	1,2
Banque de Montréal	1,0
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, série 5X, 10,950 %, 15 avr. 2021	1,0
Gouvernement du Canada, série 1, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2023	0,9
Province de la Colombie-Britannique, série BCCD-T, billets, premier rang, non garantis, 9,000 %, 23 août 2024	0,9
NOVA Gas Transmission Ltd., série 21, débetures, premier rang, non subalternes, non garanties, encaissables par anticipation, 12,200 %, 28 févr. 2016	0,9
Province d'Ontario, série HC, non garanties, 9,500 %, 13 juill. 2022	0,8
Enbridge Inc.	0,8
Société canadienne des postes, billets, non garantis, 10,350 %, 15 mars 2016	0,8
Canadian Utilities Limited, catégorie A	0,8
BCE Inc.	0,8
Fortis Inc.	0,8
First Capital Realty Inc.	0,7
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	0,7
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	39,1
Valeur liquidative totale	3 575 306 890 \$

⁺ Le prospectus et les autres renseignements au sujet des fonds négociés en bourse sous-jacents détenus dans le portefeuille se trouvent sur Internet, au www.sedar.com et au www.bmo.com/fnb.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Fonds. Une mise à jour est disponible à la fin de chaque trimestre.

www.bmo.com/fonds

**BMO Investissements Inc.,
First Canadian Place, 100 King Street West, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1**



Fonds d'investissement

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 665-7700

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des fonds d'investissement BMO. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Investissements Inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et dénie expressément toute intention ou obligation de le faire sauf si la loi applicable l'y oblige.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée en vertu d'une licence.

^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée en vertu d'une licence.

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.